



Bulletin des Amis des phares

no 5 automne 2007



Depuis 100 ans maintenant, le phare de Matane se dresse à l'entrée de la ville pour veiller sur la ville et le passage des navires.



Par sa structure imposante de béton armé, le phare de Matane représente la force et la sécurité. Érigé en 1907, succédant au premier qui datait de 1873, le phare a rempli sa vocation de guide pour les bateaux jusqu'à ce que ceux-ci deviennent autonomes avec l'avènement du radar. Il est aujourd'hui connu comme bureau d'accueil touristique et accueille plus de 12500 visiteurs chaque année. Plusieurs organismes, dont *Lire la mer*, travaillent avec acharnement pour lui redonner ses lettres de noblesse.

Cette année, pour célébrer le centième anniversaire de la mise en route du phare actuel, la corporation *Lire la Mer* a réaménagé

le musée situé dans la maison du gardien et installé, au sommet de la tour, l'équipement qu'on retrouve dans la timonerie d'un navire moderne : radar, émetteur radio, repérage des navires, station météo, etc. De plus, les braves qui gravissent les 55 marches intérieures profitent d'une vue panoramique sur la ville, les municipalités avoisinantes et les Chics-Chocs, sans compter le fleuve et la Côte Nord.



Dans le musée, en plus des artefacts de la collection de base de la Société d'Histoire, une murale de quatre mètres raconte l'aventure maritime de Matane, photos à l'appui. Un écran géant a permis la diffusion en boucle de DVD racontant différentes facettes de la vie en mer, sur le fleuve, et des aventures qui se sont passées dans la région. Ce que ce musée a de particulier, c'est qu'il met à la disposition du public à la fois les traditions maritimes et aussi tous les moyens modernes de navigation. Une bibliothèque remplie d'œuvres sur la mer, la navigation, la construction de navires, la biologie marine, etc. complète cette visite. Notre guide était une étudiante en communication. Costumée et galonnée, elle jouait le rôle du capitaine qui montre les attraits de son navire à ses passagers.



Corporation des gestionnaires
de phares de l'estuaire
et du golfe Saint-Laurent

Cette réalisation a été rendue possible grâce à un comité de bénévoles audacieux et à une souscription publique qui a permis de rassembler un équipage de donateurs qui, selon l'importance de leur don, ont laissé leur nom gravé dans le musée.

Le phare est fermé jusqu'en juin 2008, pour le début de la saison touristique.

PROTÉGEONS NOS PHARES

par Douglas Franklin

Pour la cinquième fois, une loi sur la protection des phares patrimoniaux est à l'ordre du jour du Parlement canadien. En octobre 2006, la sénatrice Patricia Carney, C.P. a présenté le projet de loi S-220, *Loi visant à protéger les phares patrimoniaux*. Le projet de loi avait été présenté une première fois par feu le sénateur Michael Forrestall de la Nouvelle-Écosse en tant que projet de loi d'initiative parlementaire (S-21) en 2000, mais il était mort au feuilleton. Cependant, fort de l'appui de la fondation Héritage Canada et de la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society, le sénateur Forrestall avait persisté et l'avait présenté à deux autres reprises, comme projets de loi S-7 et S-14. Ce dernier a été adopté en troisième lecture au Sénat le 23 mars 2005, avant d'être soumis à la Chambre des communes.

Le principal débat sur ce projet de loi a eu lieu en juin 2005, au moment où la Chambre des communes a procédé à la deuxième lecture et l'a renvoyé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable pour une étude article par article. Malheureusement, ce projet est aussi mort au Feuilleton puisqu'une élection fédérale a été déclenchée en janvier 2006. C'est la sénatrice Carney qui l'a réanimé en octobre 2006. Son projet de loi est passé en deuxième lecture en novembre et a été renvoyé au Comité permanent des pêches et océans qui a procédé à un examen article par article le 7 décembre 2006. Le projet de loi S-220 permet aux collectivités de se faire entendre, prévoyant

qu'elles peuvent demander par pétition qu'un phare soit protégé et qu'elles soient consultées sur toute vente ou démolition envisagée. Le projet de loi a été adopté en troisième lecture par le Sénat le 14 décembre 2006. S'il est adopté par la Chambre et reçoit la sanction royale, le projet de loi S-220 pourra enfin protéger des centaines de phares des côtes du Pacifique et de l'Atlantique, de même que des Grands Lacs et des voies navigables intérieures.



Long Pélerin

La *Loi visant à protéger les phares patrimoniaux* reconnaît la signification culturelle et historique des phares, l'importance de leurs emplacements aux plans de la nature et de l'environnement, et de leur potentiel comme catalyseur pour la revitalisation des collectivités côtières.

Les lecteurs qui désirent ajouter leur voix à l'appel lancé pour cet important projet de loi peuvent envoyer une lettre ou un courriel à leur député et à l'honorable John Baird, ministre de l'Environnement (Baird.J@parl.gc.ca).
Chambre des communes, édifices du Parlement, Ottawa (Ontario) K1A 0A6.



NOUVELLES DU PILIER DE PIERRE

Par Pierre-Yves Bourgault
Les Amis du Port-Joli

Le 3 septembre dernier Les Amis du Port-Joli en collaboration avec les Croisières Jacques Cartier, effectuaient la croisière des phares à bord du navire Jacques Cartier.



Le départ s'est effectué à 8h30 du quai de St-Jean-Port-Joli et plus de 325 personnes étaient à bord. Le navire a d'abord longé la rive sud, tous les sites de phares existant ou remplacé par des tours à claire voies (Kamouraska, Île du Grand Pèlerin) furent expliqués aux croisiéristes.

La présence à bord de descendants des familles Lindsay et Fraser dont les ancêtres furent gardiens à l'Île verte et à l'Île rouge a permis aux croisiéristes d'en apprendre plus sur la vie sur ces sites.

Le retour s'est effectué en longeant la rive nord, monsieur Gilles Viens explique les rénovations qu'il vient d'entreprendre au phare du Cap de la Tête au chien et monsieur Peter Noreau a entretenu les passagers des travaux qu'il effectue au phare de Cap Saumon depuis plus de sept ans. À noter que les deux gestionnaires de ces sites assument eux mêmes le coût des rénovations.



Le retour s'est effectué via le Pilier de Pierre et les vestiges de la Roche à Veillon et nous sommes revenus à quai à 21h15. Tout au long de la croisière, j'ai eu le plaisir d'animer avec le capitaine Luc Harvey en expliquant les données techniques des emplacements visités.

Concernant le Pilier de Pierre la deuxième phase des travaux (peinture de la lanterne et rafraîchissement de l'intérieur) a été autorisée mais elle n'a pas encore débuté.

FESTIVITÉS DU 200^{IÈME} ANNIVERSAIRE DU PHARE DE L'ÎLE VERTE

Par Jean-Claude Tardif

Depuis 2006, un comité prépare les célébrations du 200^e anniversaire du phare de l'Île Verte qui auront lieu en 2009. Il s'agit de rappeler les quatre années de la construction du premier phare du St-Laurent.

Durant l'été 2007, le Comité a organisé les activités suivantes :

Messe et concert, avec le Père Fernand Lindsay, parrain des fêtes, et la chorale de Lanaudière, le 3 juin; **Souper communautaire** et lancement des activités lors du feu de la St-Jean, au site du phare, le 23 juin; **Deux conférences** dans le cadre des « Mardi de la culture » de l'Île Verte, l'une du poète Yves Préfontaine, le 31 juillet, et l'autre du réalisateur Rodrigue Gignac, le 14 août;





Phare de l'Île Verte

Édition d'un calendrier 2007-2008 : *Le phare de l'Île Verte vu par des artistes*; **Création de la Fondation** des Gardiens de phare de l'Île Verte; **Lancement d'un concours** de photos; **Maquette du phare** en construction, dans la maison du gardien, par Jean Cloutier; **Exposition d'aquarelles**, dans la maison du gardien, par Marie Gauthier; **Vente d'une affiche** sur le phare; **Émondage du Blanc** (amer servant à orienter les bateaux), le 8 septembre; **Lancement du livre** *Le livre d'or de la famille Lindsay*, à la maison du gardien, par Jean-Claude Tardif, le 6 octobre.

Soulignons que le comité est présidé par Jocelyn Lindsay, un descendant de quatre générations de gardiens de phare. Des insulaires sont responsables de thèmes en particulier. Madame Lise Cyr de Parcs Canada apporte une expertise précieuse au comité. La programmation pour 2008 sera connue au printemps.

Et la saison alors?

AU PHARE DE CAP MADELEINE

Par Arlette Fortin



Nous avons connu une bonne saison touristique malgré une baisse en août. Plusieurs québécois sont allés faire un tour au États Unis.

En juin et septembre il y a eu une hausse de la clientèle comparativement au 2 dernières années. Beaucoup de gens sont passés. Dans la première d'octobre nos portes étaient fermées car nous étions à faire des travaux pour notre centenaire en 2008. Donc on ne peut pas se plaindre, la saison a été bonne, plus de 10000 personnes sont entrées dans notre boutique et on peut estimer à 25000 à l'extérieur.

Comme on le mentionnait plus haut nous sommes en train de préparer notre 100^{ième}. Nous sommes à la recherche de tout ce qui traite sur notre phare et on aimerait bien refaire marcher notre corne de brume électronique, nous avons tout l'équipement, l'autorisation de Pêches et Océans, il nous reste à trouver comment elle fonctionne.....Nous sommes présentement à effectuer des travaux à l'intérieur de notre phare grâce à des sous de Pêches et Océans.

Il va être beau pour le centième.



AU PHARE DE POINTE-DES-MONTS

Par Lorrain Boucher, président
Corporation de développement
de Pointe-des-Monts

C'est avec satisfaction et déception que nous avons terminé la saison 2007.



La satisfaction vient du secteur restauration-hébergement. Dans la maison du gardien, nous avons légèrement augmenté notre clientèle malgré la concurrence et les travaux routiers. L'affluence au phare a connu une baisse marquée (-12%). Cela s'explique par la désuétude de notre exposition qui est en place depuis 15 ans et n'a pas été changée.

Nous travaillons présentement à trouver les fonds et les ressources nécessaires afin de renouveler cette exposition et ramener le nombre de visiteurs à ce qu'il était durant les bonnes saisons soit environ 7000 visiteurs.

Nous mettons beaucoup d'effort en marketing auprès des grossistes voyages-autobus qui développent actuellement un intérêt nouveau pour la Côte-Nord. La venue de bateaux de croisière à Baie-Comeau et Sept-Îles qui se prépare nous intéresse au plus haut point, compte tenu du potentiel que ces

touristes représente. Nous prévoyons aussi développer des forfaits en collaboration avec d'autres attractions régionales telles le Centre des naufrages du St-Laurent à Baie-Trinité, le Village d'Antan à Franquelin, etc. Bref, du pain sur la planche.

PHARE DE CAP-DES-ROSIERS

À Cap-des-Rosiers, la Chambre de Commerce est satisfaite de la fréquentation touristique. Surtout en considérant que la saison a débuté tardivement, que la température fut peu clémente et que les inondations du début d'août ont nuit au tourisme. En terme de chiffres, cela donne un achalandage d'environ 400 personnes en juin, 3330 en juillet, 3300 en août et 600 en septembre. En octobre, 4 autobus regroupants 250 croisiéristes ont aussi visités le phare. C'est donc un achalandage total d'environ 7 850 visiteurs. 5 personnes ont été embauchées pour effectuer le travail de guides.

LES SENTINELLES DU ST-LAURENT

Ce très beau livre de Patrice Halley (ISBN : 276191709X) n'est malheureusement plus disponible dans sa version française Ce livre s'est mérité le **Prix 2003 du Beau Livre de l'Académie de Marine Française**. Il semblerait que les Éditions de l'Homme envisage la possibilité de le réimprimer. Si vous avez envie de « donner un tour de manivelle » contacter les éditions de l'homme. Sait-on jamais, à force de recevoir des demandes....

<http://www.edhomme.com/pagecat.asp?annee=2002&codecat=ca&no=11&saison=Printemps&page=3>

Les Éditions de l'Homme, 955 rue Amherst
Montréal, Québec, Canada
H2L 3K4
Tél.: (514) 523-1182
Télécopieur: (514) 597-0370
Courriel: edhomme@sogides.com



LA CARTE DES AMIS DES PHARES

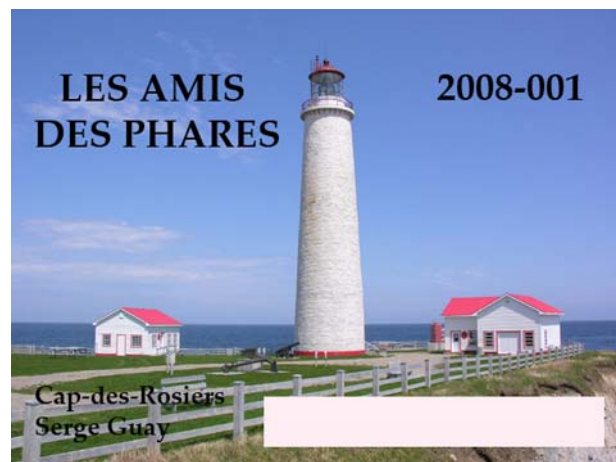
LA LANTERNE DES PHARES



Cet été, grâce à la collaboration de *Place Laurier* à Québec, la lanterne y fut installée pendant 6 semaines. Elle fut aussi présentée lors de la Fête des Chants de Marins à St-Jean-Port-Joli, en août. Pendant l'hiver, des modifications seront apportées afin de la rendre disponible dès le début de la saison 2008, pour les salons promotionnels. L'horaire de circulation pour la prochaine saison n'est pas encore finalisé...

Avis aux intéressés !

Pour sa troisième année d'existence, 67 cartes des amis des phares ont été vendues. L'achat de la carte au coût de 20\$ est un geste concret pour la protection et la mise en valeur des phares du Québec. De plus en la présentant aux phares de l'Île Verte, Pointe-au-Père, Matane, La Martre, Cap Madeleine, Pointe-à-la-Renomée et Cap-des-Rosiers, son détenteur avait un accès gratuit. Toutes les personnes qui possèdent la carte se retrouvent sur la liste d'envoi du « Bulletin des Amis des phares ».



Nom/Name _____

Adresse/Address _____

Ville/City _____

Code postal/Zip Code _____

Téléphone/Phone _____

Courriel/Email _____

Postez avec votre paiement de 20\$ à :

**Corporation des gestionnaires de phares
de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent**

1034 du Phare, Rimouski, Qc, G5M 1L8

Téléphone : 418-724-6214

Télécopie : 418-721-0815

www.routedesphares.qc.ca



